

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 SEPTEMBRE 2013

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 3 septembre 2013, à 19 heures, à la salle du conseil, 821, rue Principale.

Sont présents: Renée Vigneault et Guylaine Blondeau, conseillères ainsi que Clermont Tardif, Jean-Claude Gagnon, Gérard Garneau et Bernard Barlow, conseillers formant quorum sous la présidence de Donald Langlois, maire.

Sont également présents : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière, Vicky Labranche, inspectrice en environnement et permis et Constant Roberge, contremaître des travaux publics.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Donald Langlois, maire.

Il demande à chaque conseiller présent s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour suivant :

- A) Ouverture de la séance
- B) Adoption de l'ordre du jour
 - Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- C) Adoption des procès-verbaux
- D) 1^{re} période de questions
- E) Varia
 - Délégation de sorties
 - Non remplacement de ponceaux par Éoliennes de l'Érable
 - Appui à Éoliennes de l'Érable (CPTAQ)
 - Dérogation mineure de Stéphane Veilleux
 - Dérogation mineure de Gilles Turcotte
 - Réserves financières
 - Place aux jeunes de la MRC de l'Érable
 - Annulation de la résolution no 2013-05-154
 - Aide financière au Comité de promotion économique
 - Soumission de Mission Communications pour le système de chloration
 - Soumission de Stelem pour un détecteur de fuite
 - Entretien de la patinoire de l'ex-Vianney
 - Demande de Patrick Bélanger
 - Achat d'une partie de terrain de la Fabrique St-Jean-Baptiste-Vianney
 - Demande de Daniel Beauregard et Lise Nadeau
 - Pétition pour un skatepark
- F) Rapport d'environnement et de voirie
- G) 2^e période de questions
- H) Présentation des comptes
- I) Clôture de la séance

Ajout des points : réservoir d'eau potable Bernierville et creusage des fossés

2013-09-263

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout des points proposés et en laissant le varia ouvert. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-09-264

Interversion des points à l'ordre du jour

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour au besoin. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-09-265 Adoption du procès-verbal

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2013, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2013 tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 12 personnes présentes à la 1^{re} période de questions.

2013-09-266 Prévisions de sorties

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'approuver les prévisions et ratifications des délégations suivantes :

<u>Noms</u>	<u>Sujet</u>	<u>Endroits</u>	<u>Date</u>
G. Blondeau	Brisson Paysagiste	Plessisville	2013-08-13
G. Garneau	Table des Aînés	Plessisville	2013-08-27
S. Tardif	Formation élections	Thetford Mines	2013-09-05
M. Lacroix	Formation élections	Thetford Mines	2013-09-05
D. Langlois	ingénieure MRC	Plessisville	2013-09-13
S. Tardif	ingénieure MRC	Plessisville	2013-09-13
D. Langlois	PMVI Hydro-Québec	Plessisville	2013-09-17
S. Tardif	PMVI Hydro-Québec	Plessisville	2013-09-17

2013-09-267 Non remplacement des ponceaux par Éoliennes de l'Érable

Monsieur Clermont Tardif, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Monsieur Jean-Claude Gagnon, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Madame Guylaine Blondeau, conseillère, déclare qu'elle est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Elle se retire et s'abstient de voter.

Attendu que les ponceaux en place sont en béton;

En conséquence, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Bernard Barlow et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand permet à Éoliennes de l'Érable inc. de ne pas remplacer les ponceaux suivants dans la route de Vianney, soit le ponceau no 2Rg2003 (longitude : 71 degrés, 37 minutes, 48,9 secondes et latitude : 46 degrés, 0,3 minute, 43,3 secondes), le ponceau no 2004 (longitude : 71 degrés, 37 minutes, 48,5 secondes et latitude : 46 degrés, 0,3 minute, 39,3 secondes) et le ponceau no 2005 (longitude : 71 degrés, 38 minutes, 1,0 seconde et latitude : 46 degrés, 0,3 minute, 28,0 secondes), en échange Éoliennes de l'Érable remet à la municipalité 7 ponceaux de 600 mm de diamètre et de 6 mètres de longueur en PHD320. Adopté à l'unanimité des membres du conseil ayant le droit de vote sur cette question, le maire ayant voté.

2013-09-268 Appui à Éoliennes de l'Érable (CPTAQ)

Monsieur Clermont Tardif, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Monsieur Jean-Claude Gagnon, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Madame Guylaine Blondeau, conseillère, déclare qu'elle est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Elle se retire et s'abstient de voter.

Attendu que « Éoliennes de L'Érable », la « Demanderesse », doit s'adresser à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin d'obtenir, conformément à la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*, les autorisations requises afin de déplacer la tour anémométrique et son chemin d'accès (TV1193) sur le lot 117-P. Cette demande permettra de recueillir des données de vent représentatives de tout le secteur sud-est du parc éolien.

Attendu que la « Demanderesse » a soumis à la municipalité son projet de demande d'autorisation à déposer à la CPTAQ;

Attendu que la municipalité a analysé les documents soumis par la « Demanderesse » afin de vérifier la conformité au règlement de zonage en vigueur (numéro 21 de l'ancienne municipalité de Vianney et ses amendements), ainsi qu'aux mesures de contrôle intérimaire;

Attendu qu'en fonction de la nature de l'usage projeté, il n'existe pas d'espaces appropriés disponibles en zone non agricole sur le territoire de la municipalité pour la réalisation de ce projet;

Attendu que l'impact sur le territoire agricole a été analysée et la position demandée correspond au site de moindre impact.

Attendu que la municipalité a étudié le projet d'Éoliennes de L'Érable en considérant les critères visés à l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles afin de motiver sa recommandation;

En conséquence, il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Renée Vigneault et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand appuie la demande de modification à la demande numéro 364300 de Les Éoliennes de l'Érable inc. auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec. Adopté à l'unanimité des membres ayant le droit de vote sur cette question, le maire ayant voté.

Mme Blondeau et MM. Tardif et Gagnon reprennent leur place à la table du conseil.

2013-09-269

Dérogation mineure de Stéphane Veilleux

Attendu que la réglementation d'urbanisme actuellement en vigueur permet un bâtiment accessoire d'une superficie de 720 pieds carrés maximum et d'une hauteur 16,4 pieds maximum;

Attendu que la marge de recul avant du chemin privé n'est pas respectée;

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu de refuser la demande de dérogation mineure de Stéphane Veilleux pour le 4200 route du Domaine du Lac pour la raison que rien ne justifie une dérogation de 216 pieds carrés pour la superficie, de 10,6 pieds pour la hauteur et de 11,6 pieds pour la marge de recul avant. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-09-270

Dérogation mineure de Gilles Turcotte

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure de Gilles Turcotte pour le 1110 route des Chalets, savoir : en acceptant la construction d'un agrandissement de 14 pieds de largeur X 12 pieds de profondeur sur pieux du côté gauche de sa résidence existante avec obligation de fermer à l'aide d'un muret opaque l'espace sous l'agrandissement afin de camoufler le vide créé et les pieux de soutien. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-09-271

Réserves financières

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu de réserver à même le budget 2013 les sommes suivantes :

Vidanges des boues :	5 100 \$
Bassins d'épuration :	2 560 \$
Poste de pompage no 1 :	2 435 \$
Poste de pompage no 2 :	8 050 \$
Station 2000 :	3 500 \$
Station 3000 :	1 595 \$
Station Garneau :	1 000 \$
Fonds parc/terrain de jeux :	<u>15 000 \$</u>
	39 240 \$

et que le comptable fasse la vérification des écritures de transfert. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-09-272

Place aux jeunes de la MRC de l'Érable

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Gérard Garneau et résolu :

- Que la personne responsable du dossier Place aux jeunes dans la municipalité de Saint-Ferdinand soit le maire Donald Langlois;
- Que la municipalité de Saint-Ferdinand fasse un don de 150 \$ à Place aux jeunes de la MRC de l'Érable.

Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-09-273

Annulation de la résolution numéro 2013-05-154

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'annuler la résolution numéro 2013-05-154 relative à une aide financière à Patricia Marcoux. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-09-274

Aide financière au Comité de promotion économique

Attendu que l'article 94 de la Loi sur les compétences municipales permet à une municipalité de confier à une personne morale à but non lucratif l'organisation et la gestion, pour son compte, d'activités de promotion industrielle, commerciale ou touristique;

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand veut créer un dynamisme dans son milieu;

Attendu que la municipalité veut faciliter le développement économique par la mise sur pied de services pour la création de nouvelles entreprises;

Attendu que l'objectif de la Corporation de promotion économique de Saint-Ferdinand, sans intention de gain pécuniaire pour ses membres, veut fournir des services à toutes personnes ou groupes voulant s'installer une entreprise dans la municipalité;

En conséquence, il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Gérard Garneau et résolu d'apporter une aide financière de 20 000 \$ pour maintenir les activités de la Corporation de promotion économique de Saint-Ferdinand. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-09-275 Mise à niveau du lecteur en continu de la chloration

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Clermont Tardif et résolu de faire mettre à niveau le système M-110 pour un système M-800 pour la lecture en continu de la chloration par Mission Communications Canada au coût de 1 740 \$ (taxes en sus). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-09-276 Achat d'un détecteur de fuite

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'autoriser l'achat d'un détecteur de fuite auprès de Stelem au coût de 1 550 \$ (taxes en sus). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-09-277 Demande de soumissions - entretien de la patinoire de l'ex-Vianney

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu de demander des soumissions pour l'entretien de la patinoire extérieure située dans le secteur de l'ex-Vianney par parution dans le bulletin municipal. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-09-278 Demande de Patrick Bélanger

Considérant que les travaux d'empierrement sont prévus sur le terrain appartenant à la municipalité;

Considérant que la municipalité peut avoir besoin de creuser sur cette partie de terrain;

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Bernard Barlow et résolu de refuser la demande de Patrick Bélanger de faire un mur de grosses pierres décoratives sur l'emprise de la rue en face de sa propriété située au 858 rue Bernier Est. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-09-279 Achat d'une partie de terrain de la Fabrique St-Jean-Baptiste-Vianney

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand achète de la Fabrique Saint-Jean-Baptiste-Vianney, selon les ententes intervenues entre les deux parties, l'immeuble portant les numéros de lots 106-P et 106A-P du canton d'Halifax au montant de 70 000 \$ et autorise le maire Donald Langlois et la directrice générale et secrétaire-trésorière Sylvie Tardif à signer, pour et au nom de la municipalité, les documents requis.

Il est, de plus, résolu de mandater le notaire Me Paule Lavigne pour ladite transaction.

Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-09-280

Demande de Daniel Beaugard et Lise Nadeau

Considérant que la municipalité a reçu l'avis des droits de mutation daté de novembre 2012 qu'en septembre 2013 pour le matricule 2110-87-0622 au nom de Daniel Beaugard et Lise Nadeau;

Considérant que le compte de taxes 2013 a été transmis à l'ancien propriétaire et nous a été retourné avec la mention « parti sans laisser d'adresse »;

Considérant que M. Beaugard et Mme Nadeau viennent de recevoir le compte de taxes 2013 incluant des intérêts;

Considérant qu'une erreur a été commise au niveau du nom des propriétaires lors de l'envoi du compte de taxes 2013;

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'annuler les intérêts facturés à Daniel Beaugard et Lise Nadeau pour le matricule 2110-87-0622 pour le compte de taxes 2013 de l'immeuble situé au 6030, 4^e Rue du Domaine du Lac. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-09-281

Rapport d'environnement

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Gérard Garneau et résolu d'accepter le rapport d'environnement d'août 2013 tel que présenté par Vicky Labranche, inspectrice en environnement et permis. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-09-282

Rapport de voirie

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Clermont Tardif et résolu d'accepter le rapport de voirie d'août 2013 tel que présenté par Constant Roberge, contremaître des travaux publics. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-09-283

Achat d'un réservoir à l'huile

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'autoriser l'achat d'un réservoir à l'huile pour la station de pompage no 1 au coût d'environ 600 \$ et la construction d'un petit auvent pour le protéger. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 6 personnes présentes à la 2^e période de questions.

2013-09-284

Présentation des comptes

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'approuver et de payer les comptes du mois d'août 2013 tels que présentés pour un montant de 223 078.39 \$ Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-09-285

Creusage de fossés - route Simoneau

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Gérard Garneau et résolu d'autoriser l'exécution de travaux de creusage de fossés dans la route Simoneau à petits contrats pour une dépense de moins de 25 000 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2013-09-286

Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Renée Vigneault et résolu que la présente séance soit levée à 21h30. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Maire

Secrétaire-trésorière